

Communiqué de presse

Message du Conseil fédéral sur l'étape d'aménagement 2035 : Pour la CTSO, il s'agit d'une avancée, mais ce n'est pas encore concluant.

Monthey, le 31 octobre 2018. **La Conférence des Transports de la Suisse occidentale (CTSO) a pris connaissance du message du Conseil fédéral relatif à l'étape d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire 2035. Si elle est satisfaite de l'évolution du dossier depuis l'année dernière, elle rappelle que l'inscription de l'ensemble de ses projets-clés est indispensable pour assurer l'attractivité et le développement durable de la région. Les sept cantons s'engagent à poursuivre leurs actions pour concrétiser les projets-clés de la CTSO.**

La Conférence des Transports de la Suisse occidentale (CTSO) regroupant les cantons de Berne, de Fribourg, de Vaud, du Valais, de Neuchâtel, de Genève et du Jura, a pris connaissance ce jour du message à l'attention du Parlement relatif à l'étape d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire 2035. Dans ce message, le Conseil fédéral a retenu en partie les revendications de la Suisse occidentale avec un nouveau renforcement de la capacité de la ligne Lausanne-Genève. Cette deuxième étape de Léman 2030 introduira notamment la cadence à 15 minutes des RegioExpress entre Lausanne et Genève. Parmi les autres grands projets retenus figurent l'aménagement du tunnel de base du Lötschberg permettant la cadence à la demi-heure Berne-Brigue et Berne-Interlaken, la circulation d'un 3^{ème} produit sur le Pied-du-Jura offrant une liaison rapide et directe entre Genève, Neuchâtel, Delémont et Bâle, ainsi que l'augmentation des cadences sur plusieurs lignes RER, notamment Genève-La Plaine, Avry-Fribourg qui devra encore être mise au quart d'heure sur l'ensemble de l'agglomération, Berne-Niederscherli, Berne-Berthoud et sur plusieurs lignes du RBS dans l'agglomération bernoise.

Par rapport aux demandes de la CTSO émises dans le cadre des travaux de planification depuis 2014 et lors de la consultation de l'hiver dernier, deux projets-clés ne sont pas encore intégrés dans le message. Il s'agit de la ligne directe entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds et du renforcement de l'offre dans la Broye. Ces deux objets ont une signification suprarégionale importante dans l'intégration des Montagnes neuchâteloises, des Franches-Montagnes, ainsi que des Broye vaudoise et fribourgeoise à l'Arc lémanique et à la Région Capitale Suisse. Ils s'associent parfaitement aux autres mesures retenues par le Conseil fédéral dans l'étape d'aménagement 2035, notamment l'augmentation de la capacité de la ligne Lausanne-Genève qui permet d'augmenter le nombre de trains circulant au-delà du nœud ferroviaire de Lausanne. De plus, la ligne directe Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds permettra aussi une nette amélioration des relations Est-Ouest pour les trafics voyageurs et marchandises avec la suppression du goulet d'étranglement de Neuchâtel-Vauseyon.

Les représentants des cantons de la CTSO continueront leur engagement solidaire pour défendre ces deux projets-clés et les prochaines priorités dans le cadre des délibérations menées prochainement aux Chambres fédérales. Cet enjeu porte sur un engagement supplémentaire de l'ordre de 450 millions de francs sur la tranche proposée de 11.9 milliards de francs. Plusieurs solutions pourraient être esquissées pour ne pas freiner la dynamique positive du développement du rail en Suisse occidentale.

Renseignements complémentaires :

Jacques Melly, chef du dpt de la mobilité, du territoire et de l'environnement du Canton du Valais (027 606 33 00)
 Nuria Gorrite, cheffe du dpt des infrastructures et des ressources humaines du Canton de Vaud (021 316 70 01)
 Christoph Neuhaus, directeur des travaux publics, des transports et de l'énergie du Canton de Berne (031 633 31 02)
 Jean-François Steiert, directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions du Canton de Fribourg (026 305 36 04)
 Laurent Favre, chef du dpt du développement territorial et de l'environnement du Canton de Neuchâtel (079 347 16 46)
 Serge Dal Busco, chef du dpt des infrastructures du Canton de Genève (022 546 78 10)
 David Eray, ministre de l'environnement du Canton du Jura (032 420 53 03)

Les projets-clés de la CTSO

01

Canton de Genève

Introduction de la cadence au quart d'heure sur le RER Genève-Vernier-La Plaine.

02

Cantons de Genève et de Vaud

Introduction de la cadence au quart d'heure pour les RegioExpress entre Genève et Lausanne.

03

Canton de Vaud

Renforcement de l'offre RER Vaud dans la Broye.

04

Canton de Fribourg

Introduction de la cadence au quart d'heure dans l'agglomération de Fribourg.

05

Cantons de Vaud et du Valais

Améliorations de l'offre des RER Vaud et Valais/Wallis. Accroissement des capacités voyageurs et marchandises.

06

Canton de Neuchâtel

Aménagement d'une liaison directe au quart d'heure entre Neuchâtel, la Chaux-de-Fonds et Le Locle.

07

Canton de Berne

Augmentation des capacités sur les lignes surchargées dans les agglomérations de Berne et de Bienne.

08

Canton de Berne

Assurer la cohérence et la complémentarité entre les offres grandes lignes et régionales dans l'Aaretal. Cadence 30 minutes Berne-Viège-Brigue-Interlaken.

09

Cantons du Jura et de Berne

Cadence demi-heure par trains rapides Bâle-Delémont-Bienne avec liaison directe chaque heure Bâle-Arc lémanique.

